



Année européenne des Langues 2001

Dominique CHOSEROT  
Coordination nationale

le 12 décembre 2001

Madame, Monsieur,

Lors de la commission de sélection des projets français présentés dans le cadre de l'Année européenne des langues 2001, le Comité national a examiné 132 dossiers et en a retenu 20 qui ont été transmis à la Commission européenne.

Sur les 1070 projets que la Commission européenne a ensuite évalué à Bruxelles, le programme « Civilitas 21 » a été sélectionné pour bénéficier d'un co-financement européen.

C'est dire que l'originalité, la diversité et la cohérence des objectifs proposés ont retenu toute l'attention des membres des instances nationales et européennes en charge de ce dossier.

Le Comité national souhaite donc que « Civilitas 21 » puisse être mené à bien, dans les délais imposés par le calendrier de cette manifestation européenne, et que les partenaires sollicités pour participer au co-financement de ce projet lui apportent leur soutien dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Année européenne des langues 2001 – CIEP 1, rue Léon-Journault F 92318 Sèvres  
Téléphone : 01 45 07 60 24      Télécopie : 0145076055

[ael2001@ciep.fr](mailto:ael2001@ciep.fr)